



Programme de formation

GRUES AUXILIAIRES DE CHARGEMENT DE VEHICULES
Selon la recommandation 390

***Personnes
concernées
Pré requis***

- Les opérateurs chargés d'utiliser des grues auxiliaires de chargement de véhicules.
- Aptitude médicale.
- Etre âgé de 18 ans minimum.

Durée

- 1 à 5 jours soit 7 à 35 heures
(en fonction du niveau des participants et du matériel utilisé)

***Objectifs
pédagogiques***

- Etre capable d'utiliser les grues auxiliaires en sécurité.

***Moyens
pédagogiques***

- Supports écrits et numériques
- Livret stagiaire
- Documents réglementaires des organismes de prévention
- Documents techniques, notices fabricant

Contenu

Théorie :

- Réglementation et conditions d'utilisation des grues auxiliaires.
- Devoirs et responsabilités des utilisateurs de grues auxiliaires.
- Caractéristiques fonctionnelles et identification des différents organes de service et dispositifs de sécurité.
- Risques inhérents à l'utilisation de l'engin et à l'environnement.
- Règles de conduite, de circulation et de stationnement.
- Conditions de stabilité

Pratique :

- Examen d'adéquation.
- Vérifications de l'état général et des dispositifs de sécurité.
- Positionnement et manœuvres.
- Maintenance de premier niveau.

Evaluation

- Evaluation théorique : sous forme d'un QCM
- Evaluation pratique : mise en situation selon les thèmes abordés dans la recommandation 390 de la CNAMTS
- Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®) ou Attestation de formation sanctionnant le résultat des évaluations théoriques et pratiques.